

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Juillet 2015 - n° 4

OSONS le DIRE

Le vendredi 24 avril dernier, Mr le Maire et son Conseil Municipal proposaient aux habitants de la commune une réunion d'information avec l'ordre du jour suivant :

- plan communal de sauvegarde (PCS),
- point sur l'association « Vaylats Patrimoine » (Eglise).
- projet de la salle des fêtes.

Seulement 35 présents, soit moins de 13 % des habitants. Cette désaffection semble satisfaire le Maire qui n'est pas surpris par le peu de motivation pour sa réunion.

Ce taux de participation montre que près de 87 % des citoyens semblent peu enthousiasmé par la vie publique de la commune. C'est inquiétant de réaliser un score aussi faible quand on sait que la nouvelle équipe municipale vient d'être mandatée par une partie des habitants. Il faut se rendre à l'évidence que si l'information existe par voie d'affichage ou par le « on m'a dit » et « il paraît que » la communication efficace ne passe pas.

L'action de notre collectif à savoir « mission d'information et de communication » se trouve de ce fait justifiée et renforcée, contrairement à ce qu'en pense certains. D'autant qu'il n'y a pas eu, à ce jour, de compte rendu de cette réunion publique. Dommage que tout cela se fasse sans susciter l'intérêt et dans l'anonymat.

Donc revenons à l'ordre du jour et saluons la présentation du P.C.S. effectuée par le chef de projet Robert Charrier. Probablement une des seules actions entreprises à ce jour par nos élus et qui semble vouloir être menée à son terme, en témoigne le questionnaire reçu récemment par chaque foyer. Il faut dire que l'objet de l'action vient de la Préfecture avec, il semblerait, une demande de mise en conformité réglementaire urgente.

En deuxième partie, nous est annoncée la naissance d'une association « Vaylats Patrimoine ».
« Vaylats Patrimoine » : c'est quoi ? Sûrement pas une naissance, mais tout simplement le réveil de l'association « A Vendredi » en sommeil depuis plusieurs années et dont les ex-adhérents, aidés de quelques nouveaux éléments, ont constitué un bureau autour de l'ossature existante.
Bureau, dont la présidence et la vice-présidence, ne sont autre que des élus. Notre conseil municipal deviendrait-il, au fil des ans, le creuset de nos présidences d'associations ? (Chasse, Comité des fêtes, Vaylats Patrimoine....).

Un petit rappel toutefois, pour pouvoir participer valablement à l'assemblée générale ou extraordinaire d'une association, les adhérents ou membres, doivent être à jour de leur cotisation.

Comment peut-on considérer qu'après plusieurs années les adhérents en cause soient à jour de leur cotisation et si oui, à qui ces dernières ont-elles été versées ?
De plus, comment imaginer qu'au sein de notre village seulement quelques-uns d'entre nous soient intéressés par notre patrimoine local ?

Une information plus claire, plus spécifique et mieux présentée donc bien valorisée eut été souhaitable. Mais rappelons-le, la communication fait défaut et cette présentation est un excellent révélateur du manque de rigueur et de compétence.

Par ailleurs trop de questions se posent autour de cette association que nous qualifierons d'Association fantôme, puisque à ce jour celle-ci n'est toujours pas déclarée au Journal Officiel pas plus que la modification annoncée de l'association « A Vendredi ».

En conclusion : Que devient - si rien n'est fait concrètement et rapidement - dans cette mascarade de présentation et poudre aux yeux, la restauration de notre Eglise qui appartient au patrimoine local ?

Elle sera à ranger, comme le reste, dans l'armoire des chefs d'oeuvre en péril et des promesses électorales non respectées.

M. le Maire qui n'a fait aucun commentaire ou remarque sur les deux sujets abordés précédemment expose ensuite le projet de la salle des fêtes. Celui-ci semble en être à ses premiers balbutiements et seulement quelques pistes nous ont été suggérées. On s'orienterait plus vers une simple mise aux normes plutôt que vers une véritable rénovation. Attendons la suite qui ne manquera pas de faire l'objet d'une communication. Enfin, peut-être...

Ce qui est entendu c'est que « c'est beaucoup de travail » dicit Bertrand Gouraud lors de sa présentation. Ce en quoi on n'a pas bien envie de le plaindre vu qu'il a été élu pour réaliser le programme communal sur lequel lui - et son équipe - s'est engagé.

Enfin pour terminer les questions d'ordre général ont été posées, à savoir, projet boulangerie, aménagement de sécurité RD19, budget...

Seules deux réponses :

1. la boulangerie ne se fera pas. Une partie du patrimoine local est ainsi sauvegardé.
2. l'aménagement de sécurité de la RD 19 ? Projet non prioritaire et semble-t-il abandonné au profit exclusif du projet de la salle des fêtes.
3. le taux des impôts locaux a été revu à la hausse. Combien ?

OSONS le FAIRE

Compte tenu du manque d'informations précises et non délivrées sur le budget lors de la réunion, nous nous sommes donc rendus à la mairie le lundi 29 juin 2015 afin de consulter le budget communal.

Il convient de noter que ce budget est mis à la disposition et consultable sous forme papier, par tout contribuable de la commune.

*Le Collectif « Le D.I.C. » - Association loi 1901
publié au JO du 13/12/2014 sous le n° 20140050
collectif.dic@orange.fr*

L'objectif de notre démarche était principalement motivé par la prise de connaissance de la balance budgétaire ainsi que des orientations et priorités décidées pour l'année.

A la lecture et consultation détaillée du rapport budgétaire nous avons noté que la priorité est donnée essentiellement au projet de la Salle des Fêtes, au détriment du reste.

Dans l'attente du choix retenu en fonction des différentes options et du coût global de ce projet, nous demanderons, au moment opportun, d'avoir des études et des éléments de comparaison complémentaires pour justifier du réel intérêt de la réalisation et du financement de ce projet qui impacte sérieusement le budget d'investissement pour la commune. A suivre...

En cette période estivale nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et aux vacanciers en résidence secondaire. Si vous souhaitez être destinataire de nos prochaines publications, (et même des précédentes), faites nous le savoir au moyen de l'adresse mail
« collectif.dic@orange.fr »

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Le Collectif D.I.C.